

Domaine Public

Le 08 septembre 2023

ARRETE TEMPORAIRE N° 631/2023

Code Voie : 1034
Route de Ville

Le Maire de la ville de BASTIA,

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L 2211-1 et L2213-1 à L2213-6-1

Vu le Code de la route,

Considérant la demande en date du 05/09/2023 de la **SARL ROSSI FRERES** concernant des travaux de réfection de façade sis 7 route de Ville « Immeuble Colomba bat-C » dans le cadre de la DP N° 02B 033 23 A0049.

ARRETE

Article 1 : Les prescriptions du présent arrêté entrent en application du **15/09/2023 à 07h00 au 15/12/2023 à 17h00**.

Article 2 : Le demandeur est autorisé à installer un échafaudage sur une longueur de 24 ml, au droit du **sis 7 route de Ville**.

Article 3 : La signalisation temporaire relative à cette réglementation sera mise en place par le demandeur, qui est et demeure, entièrement responsable de tous les incidents ou accident qui pourraient survenir du fait de son chantier.

Article 4 : La présente autorisation est délivrée en contre partie du paiement par le pétitionnaire des droits prévus par la délibération du Conseil Municipal en date du 13 avril 2023 fixant les tarifs d'occupation du domaine public. Soit une redevance d'un montant de **2376,00 euros**.

Article 5 : Monsieur le directeur général des services de la ville de Bastia, Monsieur le directeur Départemental de la sécurité publique de Haute-Corse, Madame la directrice de la police Municipale sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Pour le Maire et par délégation
L'Adjointe déléguée

Linda PIPERI

Le Maire informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Bastia dans un délai de deux mois à compter de la présente notification. Le tribunal administratif de Bastia peut aussi être saisi par l'application informatique « Télérecours Citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr



FACTURE n° 0230000300070

01/01/2023 -> 31/12/2023

Mairie de Bastia
Avenue Pierre GIUDICELLI
20410 Bastia Cedex
Tel : 04.95.55.97.24

SARL ROSSI FRERES PEINTURE
Residence Altea, rue du Marechal juin
20600 Bastia

Facture du 11/09/2023

A régler avant le 15/12/2023

Dénomination	Quantité*	P.Unitaire	P.Total
Chantier			
Surface : Inferieur 1 mois, Compris 1 et 10 m? (?!forfa... <small>Surface 24,00 * Nombre de Jours 90,00 - Période : 15/09/2023 - 15/12/2023</small>	2 160,00	1,10	2 376,00
Total (En Eur) :			2 376,00

(*) Quantité arrondie au centieme superieur

Talon à joindre au règlement

REDEVABLE : SARL ROSSI FRERES PEINTURE
N° FACTURE : 0230000300070



DATE : 11/09/2023
SOMME DUE: 2376,00 €

Regisseur du Domaine Public
Mairie de Bastia
Avenue Pierre Giudicelli
20410 BASTIA Cedex